

HONNEUR ET PATRIE



ENTRE NOUS

**JANVIER, FÉVRIER,
MARS, AVRIL**

2025

**FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS
(MONTRÉAL) INC.**

1663, avenue Laurier Est, Montréal QC Canada H2J 1J3 | 514-527-9060



Virginie BEAUDET

Mot de la Présidente

Devenir membre cotisant pour continuer la mission de la Fédération

À l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération tenue le 27 avril 2022, il a été voté le remplacement de « membre à vie » par « membre cotisant ».

Un membre à vie était un membre actif qui, après l'âge de 70 ans, avait acquitté, pendant au moins cinq années consécutives, sa cotisation annuelle. Il était alors exempté de toute autre cotisation.

Cependant, au fur et à mesure des années, il avait été constaté que le nombre de membres à vie dépassait de loin le nombre de membres cotisants. Pour corriger ce déséquilibre qui rendait de plus en plus difficile le maintien des coûts d'opération de la Maison du Combattant, point de rassemblement de la Fédération, il était devenu nécessaire de faire voter un changement.

Depuis le vote de cette AGA de 2022, les anciens combattants qui souhaitent rester membres de la Fédération doivent désormais payer une cotisation.

Force est de constater que les membres de la Fédération ne sont plus seulement des anciens combattants, mais ce sont aussi des civils : des épouses et des veuves d'anciens combattants, leurs enfants, leurs proches, leurs amis et des sympathisants. Tous ceux qui ont à cœur de préserver la mémoire des combattants peuvent participer aux activités, aux repas du mercredi et repas spéciaux de la Fédération (commémoration du 8 mai, fête Nationale, armistice du 11 novembre, commémoration du 5 décembre, Noël, etc.).

Pour terminer dans la reconnaissance cette année 2024, je tiens, à titre personnel et au nom de la Fédération, à remercier nos fidèles et dévoués bénévoles pour tout le travail accompli et à souligner la grande implication des membres du conseil. **Sans vous et vous tous membres actifs, la Fédération ne serait pas aussi dynamique et rayonnante.**

Recevez mes meilleurs vœux pour une année que je vous souhaite des plus rassembleuses.

Pour consulter le bulletin en couleur, rendez-vous sur notre site :

www.ancienscombattants-montreal.com.

Cliquez sur la rubrique "Entre nous" et ensuite sur le bulletin en format PDF.

ENTRE NOUS

AIDEZ VOTRE FÉDÉRATION, FAITES UN DON À NOTRE FONDATION!

En activité depuis 1915 pour, à l'origine, aider les anciens combattants, les mutilés et les blessés de retour du Front au Canada lors de la Première Guerre mondiale, notre Fédération et notre Fondation n'ont jamais cessé, avec l'aide de leurs bénévoles, d'accomplir leur mission :

- rassembler et aider les anciens combattants, leurs veuves et leurs enfants : repas les mercredis et jours de fêtes (gratuits pour les plus démunis), assistance, soutien, etc.;
- honorer la mémoire des soldats français et canadiens morts pour la France (cérémonies commémoratives des 11 novembre, 8 mai, 5 décembre, en particulier);
- transmettre aux générations futures leur exemple et leur souvenir;
- assurer financièrement le maintien et le bon fonctionnement de la Maison du Combattant, immeuble situé au 1663 avenue Laurier Est, à Montréal;
- financer les activités sociales.

D'importants travaux ont été réalisés, notamment : réfection du toit et de tout l'intérieur, nouvelle cuisine, remplacement de la thermopompe, réfections des toilettes.

Nous devons refaire très bientôt la façade qui présente un « ventre de bœuf ».

Alors que nous allons commémorer cette année le 80^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945, c'est l'occasion pour vous de faire un don ou un legs destiné à votre association.

Notre Fondation étant reconnue comme organisme caritatif et sans but lucratif, vous pouvez dès aujourd'hui faire un don pour lequel nous vous enverrons un reçu à des fins fiscales pour 2024. Il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de nous le renvoyer, avec votre chèque, d'ici le 28 février 2025.

=====

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Code postal : _____ Téléphone : _____

Je souhaite faire un don (veuillez cocher la case ou ajouter un montant) :

50\$ ___ 75\$ ___ 100\$ ___ 200\$ ___ 500\$ ___ autre montant : _____\$

Veuillez libeller votre chèque à **Fondation Française pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre** et l'adresser à notre siège social au 1663, avenue Laurier Est, Montréal H2J 1J3.

Merci vivement pour le soutien et l'aide précieuse que vous apportez aux Anciens Combattants et Victimes de guerre Français à Montréal et au Québec.

HONNEUR ET PATRIE



François
LUBRINA



Virginie
BEAÜDET



André
CHIND



Pascale
BOUTRY

Le Conseil de la Fédération, la
Fondation ainsi que le duo
cuisine de la Maison du
Combattant vous souhaitent

*Joyeux Noël et
Meilleurs Vœux
pour 2025*



Jean-Marie
MÉNAGER



André
BABKINE



Bruno
ADAM



Marie-Paule
LAVOIE



Anne-Marie
PONCEBLANC



Photo et décorations du regretté Pierre BETOUL lors de l'inauguration de la salle du Conseil portant son nom à la Maison du Combattant, le 10 novembre 2024, entourés du LCol Serge TURCOTTE du Régiment des Fusiliers Mont-Royal et du Gendarme Billel ZAIDI de la GRC

Afin de permettre aux familles et aux amis des membres de la Fédération de se retrouver **durant le temps des sucres** dans une ambiance conviviale, **LA MAISON DU COMBATTANT**, sise au 1663 avenue Laurier Est, vous propose un repas spécial sur le thème

CABANE À SUCRE.

Cette activité aura lieu le **SAMEDI 8 mars à midi**
au prix de **30 \$** pour les membres et de **35 \$** pour les non-membres.

Merci de bien vouloir **CONFIRMER** votre réservation et celle de vos invités
AVANT le lundi 3 mars MIDI par retour courriel à l'adresse suivante : **virginiebeaudet4@gmail.com** ou par téléphone au 514-527-9060.

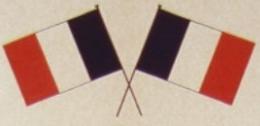
NOTE : Les apéritifs coûtent **5 \$**, le verre de vin **5 \$**, la bière **5 \$**, la bouteille de vin **18 \$**.

Si vous n'êtes pas en mesure de venir après avoir réservé, merci de nous en aviser rapidement pour éviter tout gaspillage et perte.

80^e anniversaire de la Victoire de 1945

La commémoration du 80^e anniversaire de la Victoire de 1945 aura lieu **le samedi 10 mai 2025**, à 11 h, à Montréal, devant le Monument aux Morts français et aux Volontaires canadiens de l'Armée française, situé au parc La Fontaine, en présence du chef de l'État du Québec, des détachements de quatre régiments canadiens ayant participé à la bataille de Normandie (régiment des Fusiliers Mont-Royal, régiment de la Chaudière, régiment de Maisonneuve et régiment des Black Watch), de la Gendarmerie Royale du Canada, de militaires français, du corps diplomatique et consulaire, des autorités civiles et militaires canadiennes et françaises et d'élèves de nos écoles et lycées français.

Cette cérémonie sera suivie d'un repas convivial et mémoriel à 13 h à la Maison du Combattant, sise au 1663 avenue Laurier Est. Le détail de cette commémoration vous sera communiqué prochainement.



A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

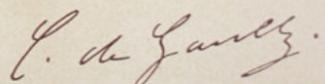
Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

18 JUIN, 1940



GÉNÉRAL DE GAULLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Egalité
Fraternité

**LE PRÉFET DE LA DORDOGNE
A LA POPULATION**

**L'ALLEMAGNE vient de capituler
sans conditions**

Le régime nazi s'écroule dans les ruines et dans le sang.

L'éclatante victoire des Armées alliées met fin à la plus effroyable des guerres qu'ait connues l'Europe.

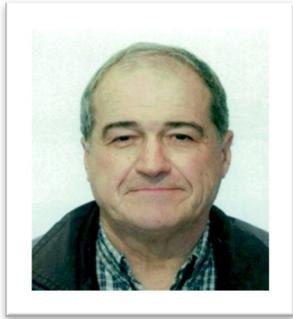
Qu'en ce jour de gloire, la population pavoise et fleurisse ses fenêtres et manifeste sa joie de voir la France présente à la Victoire, dans la liberté et la grandeur reconquises.

*Vivent nos Alliés !
Vive le Général de Gaulle !
Vive la République !
Vive la France !*

Le Préfet,
Maxime ROUX

Imprimerie 301 C.L.A. 10 rue Lécuyer - Périgueux

70^e anniversaire du début de la guerre d'Algérie Hommage aux anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie



Patrick SALIN

En ce 4 décembre 2024, par un temps humide et froid de début d'hiver avec une petite neige, nous sommes réunis au Monument aux Morts français de Montréal, au Parc La Fontaine, pour nous remémorer les morts français ainsi que français de souche nord-africaine d'Afrique du Nord, tout particulièrement ceux de la guerre d'Algérie.

Il est 11 h. François LUBRINA, président de la Fondation française pour les Anciens Combattants et Victimes de guerre, fait une brève allocution sur les suites et conséquences de ce qu'on a appelé la « Toussaint rouge » dont c'est le 70^e anniversaire. Virginie BEAUDET, présidente par intérim de la Fédération des Anciens Combattants français de Montréal, dépose une couronne de fleurs. Notre groupe d'une vingtaine de personnes entonne alors une vibrante Marseillaise. Nous irons ensuite nous restaurer à la Maison du Combattant de l'avenue Laurier.

La tragédie débute officiellement il y a soixante-dix ans avec les attentats de la « Toussaint rouge », le 1^{er} novembre 1954. Cette même année ont lieu les Accords de Genève qui officialisent la fin de la guerre d'Indochine et l'indépendance des trois ensembles qui la composent : Vietnam, Laos et Cambodge. Le 1^{er} novembre dans la région de Batna, dans l'Est algérien, ont lieu plusieurs attentats menés par des agents du FLN (Front de Libération Nationale), dont celui des gorges de Thiganimine. Une dizaine de Français et d'Algériens favorables à la France sont abattus ce jour-là. C'est le début des événements insurrectionnels qui s'étendent rapidement à tout le territoire algérien et sont multipliés par l'ALN (Armée de Libération Nationale), la branche armée du FLN. Ces événements seront appelés plus tard



« guerre d'Algérie » par le gouvernement français, guerre qui va durer huit années, soit de 1954 à 1962, et se terminera par les Accords d'Évian le 18 mars, un cessez-le-feu le 19 mars et l'indépendance algérienne le 3 juillet 1962. Du côté français, le bilan en vies humaines est de 26 000 militaires tués, 65 000 militaires blessés, 10 000 victimes civiles, dont un millier en France métropolitaine, car ces événements se déroulent également sur le territoire métropolitain. Entre la date du cessez-le-feu et le jour de l'indépendance se met en place en Algérie une période de grande confusion pendant laquelle l'armée française ne peut plus intervenir de façon coercitive. Au cours de cette période, on note l'enlèvement par le FLN et l'ALN de plus de 3 000 personnes parmi la population européenne, majoritairement des civils, dont on ne retrouvera qu'un millier.

Suite à la page 6

Suite de la page 5

Certaines sources, dont *Le Figaro*, évaluent en 1964 ce chiffre d'enlèvements à plus de 6 000 personnes. Il faut ajouter à ces pertes le massacre d'environ 50 000 harkis et de leurs familles, les harkis étant des supplétifs engagés dans l'armée française.

Au total, on estime à 1,1 million le nombre d'appelés et de rappelés mobilisés pendant ce conflit, à près de 318 000 le nombre de militaires d'active, pour un total de près de 1,5 million de militaires engagés sur le terrain. En totalisant les diverses formes de recrutement, on estime qu'il y a entre 200 000 et 400 000 supplétifs algériens intégrés aux côtés de l'armée française régulière, soit 10 % à 20 % de la population algérienne susceptible d'être recrutée.

Ces événements déclenchent un exode massif de la population européenne estimée à 1 million d'habitants, pour une population algérienne musulmane d'environ 8 millions d'habitants. L'intégration de ces « Européens » ou « Pieds-noirs » crée de nombreux remous politiques en France. Le conflit a de très profondes répercussions sur le fonctionnement intérieur des deux pays, tant la V^e République française en raison de l'opposition intérieure à la politique officielle du gouvernement, que la République algérienne démocratique et populaire en raison des affrontements violents entre les diverses factions insurrectionnelles pendant plusieurs décennies après l'indépendance.



Les avantages d'être ou de devenir membre de la Fédération

Quand vous réglez votre cotisation annuelle (20 \$ pour les femmes et 30 \$ pour les hommes), vous avez des avantages :

- vous bénéficiez d'informations et de conseils concernant différents problèmes administratifs que vous pourriez rencontrer : retraites françaises, obtention de documents français et consulaires, etc.
- vous pouvez obtenir de l'assistance pour la transmission aux autorités consulaires de votre dossier de demande d'aide financière à l'ONAC, si vous êtes admissible
- vous bénéficiez d'un prix avantageux pour les repas du mercredi (20 \$ pour les membres actuellement)
- vous bénéficiez d'un tarif privilégié pour les repas spéciaux (Noël, 11 novembre, 8 mai, 14 juillet, etc.)
- vous recevez par courriel ou par la poste le bulletin *ENTRE NOUS* qui paraît trois fois par an
- vous bénéficiez, selon la disponibilité, d'une place dans le stationnement de la Maison du Combattant
- vous pouvez, à tarif avantageux, louer la salle à manger pour des activités sociales, sous certaines conditions.

Alors, pourquoi vous en priver?

Virginie Beaudet
Présidente

Saviez-vous que nous avons une poétesse parmi nos fidèles du mercredi?

Vous la connaissez, elle nous réjouit toutes les semaines de sa gaieté et de son sourire contagieux.

Alice LACHANCE, membre de divers organismes littéraires de Montérégie et de Lanaudière, a écrit dans plusieurs revues et collectifs. Sa signature se retrouve dans des livres d'artistes et son nom figure dans le dictionnaire des auteurs de Lanaudière.

Plusieurs membres de sa famille ont fait une carrière militaire et son mari Michel Régnier, aujourd'hui disparu, était un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Voilà pourquoi Alice s'associe à notre Fédération.

À l'occasion du 70^e anniversaire de la guerre d'Algérie et du 5^e anniversaire du décès de son mari, voici le poème qu'Alice a choisi de partager avec les lectrices et lecteurs d'*Entre Nous*.



Le grand voyage

Durant de longs mois
La surnoise a rôdé chez lui
L'adversaire invisible
Installait sa nuit éternelle

Entre l'incertitude et l'espoir
Lutter dans l'arène de survie
Mourir un peu chaque nuit
Dépérir par nœuds successifs

Livrer son corps amaigri
À des mains inconnues
Vomir sa longue agonie
Par gouttes de tortures

Demeurer sourd et absent
À toutes allusions d'éternité
Croire à l'inattendu
D'une guérison par miracle

Revoir l'aquarelle du passé
L'Impasse de la Baleine à Paris
Les classes de cuisine à Lille
Le service militaire en Algérie

Assoiffé d'aventure
Son étoile l'a guidé
Vers notre été indien
Qu'il a enrichi d'enfants et d'amis

Lui, le roc, le chêne, le chef
La force et l'endurance incarnées
Trébuche comme un soldat blessé
Perd le contrôle de son destin

Et vient l'heure de s'abandonner
Renoncer au vin, aux anniversaires
À la Saint-Michel et à tous les Noël
Cesser le combat, rendre les armes...

Alice Lachance

Commémoration du 11 novembre



Patrick SALIN

Ce dimanche 10 novembre eut lieu au Monument aux Morts français et aux Volontaires canadiens de l'Armée française, situé au parc La Fontaine à Montréal, la cérémonie commémorative du 11 novembre qui regroupe toutes les célébrations en l'honneur des victimes des différents conflits auxquels a participé la France.

L'installation était terminée vers 10 h 45 avec la mise en place du piquet canadien de quatre dormeurs autour du Monument, ainsi que celle des trois porte-drapeaux français représentant l'Association des Membres de la Légion d'honneur, la Fédération des Anciens Combattants français de Montréal et la FNACA.

Un peloton des Forces Canadiennes (les Fusiliers Mont-Royal) était présent pour assurer la garde d'honneur de tout le dispositif commémoratif. La GRC était également représentée ainsi qu'un petit détachement de la milice canadienne. Du côté français, on remarquait un élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en grand uniforme et un groupe d'élèves du Collège Marie-de-France.



À 11 h, un garde-à-vous suivi d'un présentez-armes marqua le début de la cérémonie. François LUBRINA, président de la Fondation française pour les Anciens Combattants et Victimes de guerre, fit une allocution rappelant le sacrifice de nos Aînés et les efforts qu'ils déployèrent pour la défense de la Patrie pendant la Première Guerre mondiale, cela au prix de 1,4 million de morts et près de 5 millions de blessés et handicapés pour une population française métropolitaine qui avoisinait 40 millions d'habitants, sans l'Alsace

Moselle.

L'allocution fut suivie des deux hymnes nationaux, l'hymne français La Marseillaise et l'hymne canadien Ô Canada. Vers 11 h 10 eut lieu l'allocution de la Consule générale de France adjointe, Mme Géraldine CHERUBINI-ESCALES, suivie des sonneries nationales, des sonneries canadiennes Last Post/Dernier Appel et Réveil, de la sonnerie aux morts française et enfin d'une minute de silence.



Crédit des photos de cette page :
SiNguyen VO

Suite de la page 8

Vers 11 h 30 débuta le dépôt des gerbes et couronnes au pied du Monument. On remarqua la présence de plusieurs officiels étrangers témoignant ainsi de leur gratitude pour les services rendus dans le cadre de divers conflits. Étaient représentés le Consulat général du Royaume de Belgique, le Consulat général de la République fédérale d'Allemagne, le Consulat général de la République de Corée, le Consulat d'Ukraine et le Consulat de Pologne, ainsi que divers organismes et associations.



Pour clore la commémoration, deux jeunes élèves du Collège international Marie-de-France firent la lecture de l'acte du Souvenir. Une séance de photographies se déroula ensuite devant le Monument.

Vers midi, François LUBRINA remercia les participants d'avoir contribué par leur présence au bon déroulement de la commémoration.

Plus tard, à la Maison du Combattant français de l'avenue Laurier eut lieu l'inauguration de la salle du Conseil dédiée à Pierre BETOUL, ancien combattant de la Guerre de Corée. En présence de plusieurs dignitaires, le représentant du Consulat de la République de Corée à Montréal fit une brève allocution devant le portrait et les décorations de Pierre pour rappeler sa mémoire. De son vivant, Pierre BETOUL fut en effet décoré et nommé Ambassadeur de la Paix par la République de Corée.



De gauche à droite : M. Andrew O'HENLEY, ambassadeur et représentant permanent du Royaume-Uni à l'OACI, deux représentants du Consulat de la République de Corée à Montréal, Régis CASSAR, membre de la Fédération, Julien DANCAUSE, président de l'Association Québec-France à Montréal, Capitaine Sanjay-François SHARMA, des Fusiliers Mont-Royal, et Lieutenant Colonel Serge TURCOTTE



CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION POUR JANVIER, FÉVRIER, MARS ET AVRIL 2025

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
<p>Réouverture et Repas de la Fête des Rois : mercredi 8 janvier</p> <p>Réunion du conseil : mercredi 29 janvier</p>	<p>Repas de la Saint-Valentin : mercredi 12 février</p> <p>Réunion du conseil : mercredi 26 février</p>	<p>Assemblée générale annuelle de la Fondation : mercredi 12 mars</p> <p>Réunion du conseil : mercredi 19 mars</p>	<p>Réunion du conseil : mercredi 9 avril</p> <p>Repas de Pâques 16 avril</p> <p>Assemblée générale annuelle de la Fédération Mercredi 23 avril</p>

NÉCROLOGIE

Robert NOINAIN (1934-2024)



C'est avec grande tristesse que la Fédération a appris le décès de **Robert NOINAIN**, survenu le 12 octobre 2023 à la résidence Notre-Dame de la Merci à Montréal. Il était âgé de 90 ans.

Robert NOINAIN, né en Gironde le 19 février 1934, a toujours été très actif dans la vie associative, il a notamment été trésorier de l'AOM. Il avait reçu la médaille du Sénat.

Une messe a été célébrée dans l'intimité à l'église de la Visitation.

Toutes nos condoléances à sa famille éprouvée ainsi qu'à ses proches, en particulier à son amie membre de la Fédération Madame Cécile LE FLOC'H, qui a fait preuve de grand dévouement pendant sa maladie.





André BABKINE

Cosaque de père en fils, lieutenant à la retraite de l'armée canadienne

Lors d'une rencontre d'anciens combattants, notre conversation tomba sur les événements du mois d'août 1914. Il fut question de la bataille de Gumbinnen, en Prusse-Orientale. Notre bon camarade et Ambassadeur de la Paix Pierre Betoul nous fit part alors de la première « schlague » dont il fut victime. C'était dans le cadre du STO (service du travail obligatoire) à Gumbinnen, durant la Seconde Guerre mondiale.

Ce même mois d'août (18-21 du mois) marqua la première victoire des Alliés, remportée par la Première armée russe. Le général russe Rennenkampf repoussa alors les Allemands, qui abandonnèrent la quasi-totalité de la Prusse-Orientale.

Sous la pénible impression de la défaite et voulant protéger Berlin, le général allemand Moltke commit l'erreur de soustraire deux corps d'armée au grand complet à l'ouest de Paris pour contrer les Russes qui avaient créé une panique à Berlin. Cela ne s'était pas produit depuis la Guerre de Sept Ans, lorsque les régiments russes ajoutèrent à leur uniforme un galon rouge au-dessous des genoux pour symboliser le sang qui avait atteint les genoux.

Le souvenir de cette époque aida fortement le général Joffre à remporter la victoire de la Marne (5-10 septembre 1914)¹. Soljenitsyne relate l'événement dans son roman *Août 14*. Les Allemands abandonnèrent leurs prétentions sur Paris, mais ils purent contre-attaquer sur le front russe en 1915. Ce fut une année horrible pour les Russes qui se trouvèrent seuls contre les Allemands et les Autrichiens et subirent de lourdes pertes, surtout dans le corps des officiers, qui leur firent défaut en 1917.



En 1916, année de Verdun, ce fut la même chanson. La France invita les Alliés à la Conférence de Chantilly, où il fut décidé que les Russes devaient attirer les forces ennemies pour soulager Verdun. Ce fut le général des Cosaques Kaledine avec sa VIII^e armée qui pénétra à 125 km derrière les lignes autrichiennes et fit crouler tout le front ennemi. Ce fut un *Blitzkrieg* avant l'heure. Les cavaliers cosaques jouaient ici le rôle de tanks.

Les Allemands abandonnèrent Verdun pour colmater leur front de l'est ainsi que leur front italien qui semblait leur échapper et où s'illustra le futur général Rommel, mais en vain. En fait, ce ne fut pas Pétain le vainqueur de Verdun, mais un général cosaque. Comme en 1914, ce ne fut pas la Victoire de la Marne du seul Joffre, mais ce fut aussi la victoire de la Première armée russe.

C'est pourquoi votre serviteur porte l'uniforme cosaque le 11 novembre ou le 8 mai². Je souligne que, après Gumbinnen, le général russe Alexandre Babkine, mon grand-père, reçut les armes de Saint-Georges des mains du Tsar Nicolas II. Le général Babkine faisait partie de l'état-major de la Première armée russe.

1 Voir la bataille de Gumbinnen sur la toile

2 Tout cosaque est militaire de 16 à 66 ans

Pourquoi je fais la campagne des Coquelicots chaque année

Souvenirs de guerre d'une petite fille, Michèle Palaccio



À l'âge de 14 ans, Papa, tout juste rentré d'Algérie où il vivait avec toute sa famille, a commencé à travailler dans les Houillères du Bassin de Provence, entre Marseille et Aix-en-Provence. Il était parmi les aînés d'une grande fratrie. Il ne savait pas lire. Quand j'ai su lire, je lui lisais tous les jours le quotidien *La Marseillaise*.

Michèle PALACCIO

Quand je nais, en 1940, la guerre est commencée. Avant que les Allemands arrivent, Papa ainsi que ses trois frères, mineurs comme lui, ainsi que des collègues et amis, tous pères de famille, ont demandé au patron des mines à partir pour s'engager. Le patron a répondu oui et les a assurés qu'à leur retour ils retrouveraient leur travail avec les mêmes avantages. Tous ces pères de famille sont donc entrés dans la résistance. Papa partit pour l'Alsace.

Mes parents étaient déjà éprouvés par la mort précoce de mon frère Michel à cause du manque d'antibiotiques, notre docteur étant alors au front. Ils avaient déjà une petite fille, Pierrette. Michel était entre Pierrette née en 1936 et moi. C'est ainsi que l'on m'a appelée Michèle.

Un soir de juin 1944, il faisait très chaud. Papa combattait alors dans les Alpes. Tout à coup, toutes les lumières se sont éteintes et on entendit au lointain un vrombissement qui se rapprochait très vite. Tout le monde est rentré. C'était effrayant. Maman, ma sœur et moi avons couru chez nous sans allumer les lumières intérieures, celles de l'extérieur avaient déjà été coupées. Les volets de bois étaient fermés. Le bruit était assourdissant. J'ai entrouvert les volets et j'ai vu plein d'énormes avions passer au-dessus de nous. Je ne sais pas combien, mais ils étaient nombreux. Les sirènes se sont mises à hurler, et nous n'avons pas bougé, car les Allemands étaient vraiment tout près. Le lendemain ils étaient toujours là, mais assez désorientés.

Plus tard, des soldats américains sont venus s'installer sur la colline en arrière de chez nous, avec leurs camions, leurs tentes et un tank. Ils ont fait prisonniers les soldats allemands qui étaient encore là. Au début on ne s'approchait pas des Américains, car ils venaient de s'installer. Je me souviens encore des cris de joie. Dans notre quartier les gens s'embrassaient, applaudissaient les Américains, nos sauveurs, et c'était merveilleux. Plus tard, ils nous ont distribué des friandises, des biscuits, du café et du chewing-gum à la cannelle – ce que l'on n'avait pas encore en France – et des bâtons de réglisse noirs et rouges. Nous étions vraiment heureux, surtout pour les biscuits.

C'est alors que nous avons eu la joie de voir Papa revenir chez nous, très fatigué certes mais vivant. Plusieurs de ses camarades sont aussi revenus et ont plus tard repris le travail.

Après le départ des Américains, nous avions droit à des tickets pour le pain et nous allions chercher la soupe fournie par la mine. Mais la guerre n'était pas finie. Les bombardements continuaient en France, du côté de Marseille sans doute, et grâce à Dieu nous n'avons pas été touchés.

Parmi les nombreux Américains installés juste derrière chez nous, Papa fit la connaissance d'un colonel d'origine espagnole avec qui il a sympathisé. Il s'appelait Holmo et était père de famille. Je me souviens encore de sa belle moustache. Il était charmant. Mes parents l'avaient invité à la maison un dimanche. Comme mes grands-parents étaient espagnols, Maman a cuisiné un lapin à l'espagnole. Une autre fois elle a fait une paella.



Suite à la page 13

Suite de la page 12

Pourquoi je fais la campagne des Coquelicots chaque année (suite)



Mon père était né à Beni Saf, en Algérie. Maman était de la province d'Almeria, en Espagne. Son père avait traversé toute l'Espagne et les Pyrénées pour se réfugier en France avec sa famille afin de fuir la dictature de Franco. Donc ce colonel nous apportait toujours de bonnes choses lorsqu'il venait chez mes parents. Plus tard, il est venu nous dire au revoir car tout le bataillon devait se rendre près de Marseille. Nous ne l'avons plus jamais revu.

Entre temps beaucoup de soldats français étaient revenus. Mon oncle Florian ainsi que ses frères Jacques et Pierre étaient eux aussi

de retour. Et Papa était enfin de nouveau parmi nous. Mais pas mon oncle Faustin, qui était spahis en Tunisie, pays aussi occupé par les Allemands. Son uniforme était différent. Avec son pantalon marron, sa cape crème et son haut de forme blanc, je le trouvais impressionnant, surtout monté sur un chameau. Fait prisonnier par les Allemands, il a été envoyé au camp de concentration de Homs. On avait annoncé à ma tante par voie hiérarchique militaire que son mari était décédé. Il avait une fille de mon âge, cinq ans. Ma tante a donc fait une cérémonie pour mon oncle. Or, un matin, on sonne à la porte de ma tante. Elle ouvre et se trouve devant son mari. Quel choc! J'ai su plus tard qu'il était accompagné par quelqu'un de la Croix-Rouge.

Il paraîtrait que les Alliés ont pénétré dans les camps de concentration et fait prisonniers les Allemands qui continuaient leurs sévices. Mon oncle a alors été hospitalisé longtemps, car il était malade et très affaibli. De retour, Tonton était alors un mort vivant. Nous étions allés le voir chez lui. Il était squelettique. Cela m'a beaucoup affectée. Ce n'était plus le même homme d'après les conversations que j'entendais entre Papa et Maman. Son caractère avait changé avec ce qu'il avait subi et vu. Il avait dû raconter les choses à Papa. On parlerait aujourd'hui de choc post-traumatique. Tonton est décédé quelques années plus tard.

Papa est décédé à 75 ans à cause du charbon qu'il avait accumulé dans ses poumons, comme la plupart des mineurs. Il toussait sans arrêt. Je suis alors allée en France et je l'ai vu au salon mortuaire. Ça ne m'a pas empêchée de lui dire au revoir et de l'embrasser une dernière fois.

En grandissant, j'aimais écouter Papa me parler de ce qu'il avait vécu à la guerre, de ses combats dans les Alpes. Il était à Sospel avec d'autres compagnons qui eux ne sont pas revenus. Plus tard, nous lui avons proposé de l'emmener à Sospel, mais il a refusé catégoriquement. Il avait sans doute vu beaucoup d'horreurs et de morts, et lui aussi avait subi un choc post-traumatique. Par contre mon mari et moi y sommes allés. Les villageois nous ont raconté que le coin avait été très mouvementé et qu'ils avaient caché des maquisards. Sur le versant de la montagne, plusieurs plaques de bronze étaient fleuries là où étaient tombés les soldats. Ce fut un pèlerinage émouvant. J'ai su plus tard que le maquis avait été très actif pendant la Seconde Guerre mondiale et que le débarquement à Hyères, dont Papa m'avait parlé, avait grandement contribué à la victoire des Alliés.

Mon mari, lorsque nous vivions en France, a fait son service militaire. Il a d'abord été affecté en Allemagne, puis en Algérie pendant la guerre. Lors de son départ, nous avons une petite fille qui commençait à marcher. Nous avons accompagné notre chéri au port de Marseille, où trois gros bateaux remplis de soldats étaient prêts à partir. Il a été libéré en 1962. Il est revenu vivant!

(suite et fin à la page 14)

La Médaille militaire



La Médaille militaire est une décoration militaire française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte et destinée aux militaires du rang, aux sous-officiers et, à titre exceptionnel, aux officiers généraux et maréchaux de France.

Elle est parfois appelée Légion d'honneur du sous-officier et du militaire du rang, Médaille des braves ou bijou de la nation.

Pascale BOUTRY

Voici ses critères d'attribution :

- Être engagé sous les drapeaux depuis au moins huit ans
- Avoir été cité à l'ordre de l'armée
- Avoir été blessé au combat ou en service commandé
- S'être signalé par un acte de courage et de dévouement.

Au cours de la guerre d'Algérie, 38 000 médailles militaires ont été attribuées.

Il est intéressant de noter que les conditions d'attribution ont évolué. Depuis le premier mandat d'Emmanuel Macron, les conditions pour recevoir la médaille militaire, surnommée la « médaille du chien fidèle » ont été durcies. Auparavant il était de coutume de remettre la Médaille militaire à un soldat ou un sous-officier ayant 29 ans de service et détenant l'échelon argent de la médaille de la Défense nationale. Désormais, il faut avoir reçu une citation ou avoir été blessé.

La Fédération félicite les anciens combattants décorés de cette haute distinction dont la devise est « Valeur et Discipline ».



Suite et fin de la page 13

Plus tard, j'ai rencontré un Canadien qui avait fait la Guerre de Corée, Alex SEXTON. Nous nous sommes côtoyés pendant 15 ans. Nous étions tous les deux membres de la Fédération, mais lui faisait aussi partie de la Légion 29, où par la suite j'ai été admise. C'est pour cela que, chaque année, nous faisons la vente des Coquelicots ensemble.

Bien qu'Alex soit décédé le 28 juin 2022, je fais toujours partie des deux organismes. En 2022, j'étais seule avec la photo de Papa militaire et celle d'Alex. En 2023, je n'ai pas pu faire les Coquelicots car ma fille, qui est à la retraite, s'était fait enlever un rein (elle va bien à présent). Cette année 2024, je fais à nouveau les Coquelicots du 25 octobre au 10 novembre, veille de l'armistice. C'est avec honneur et plaisir que je vais m'acquitter de cette tâche, en pensant à tous les soldats que j'admire. Je me tiendrai là précisément où j'ai travaillé pendant 35 ans, aux Halles d'Anjou.



Le sens prêté au coquelicot est associé aux guerres napoléoniennes du XIX^e siècle, soit plus de 110 ans avant son adoption au Canada. Les documents de l'époque indiquent que d'épais tapis de coquelicots poussaient sur les tombes des soldats dans les Flandres, en France. Les champs, qui étaient une terre inculte avant la bataille, étaient submergés de fleurs rouge sang après la fin des combats.